Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Syrie, Paris le 29 avril 2011.

2011-04-29

La France se félicite de l'adoption par le Conseil des droits de l'Homme d'une résolution sur la situation des droits de l'Homme en Syrie. Elle s'est fortement mobilisée, avec ses partenaires, pour que le Conseil agisse.

Comme nous y avions appelé, le Conseil, et avec lui la communauté internationale, adresse un message très ferme dénonçant avec vigueur les violations massives des droits de l'Homme par le régime syrien, la mort de très nombreux civils, y compris encore aujourd'hui, des arrestations arbitraires et des actes de torture inadmissibles.

Les autorités syriennes doivent cesser la répression inacceptable qui se poursuit. Elles doivent libérer les prisonniers d'opinion, garantir la liberté d'expression et de réunion et la liberté de la presse. Un mécanisme d'enquête crédible et impartiale pour poursuivre en justice les auteurs de ces violences doit être mis en place. Ce mécanisme devra pleinement collaborer avec la mission du Haut Commissariat aux droits de l'Homme mandaté par la résolution.

La France reste pleinement mobilisée avec ses partenaires pour que cesse la répression inacceptable qui a lieu et elle continuera agir en ce sens.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 5 mai 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182013-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ